



AVIS PUBLIC

BUDGET 2025 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'à la séance extraordinaire de la Municipalité de Saint-Polycarpe le lundi 9 décembre 2024 à 19 h à la salle Maurice-Ravary du Centre sportif Soulanges située au 100, rue des Loisirs (2^e étage) à Saint-Polycarpe, le Conseil municipal adoptera le budget 2025 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2025-2026-2027.

Lors de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur ce budget et sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2025-2026-2027.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce 11 novembre 2024.



Eric Lachapelle
Directeur général et greffier trésorier